

**Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale |
Séance du 4 avril 2023**

Extrait du registre des délibérations

**Délibération n°2023-04-04-19 | Finances Communales - Budget Annexe
Résidence Autonomie A.Croizat - Affectation des résultats exercice 2022
Rapporteur Auvray Nicole**

Nombre de conseillers en exercice : 17
Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 12
Nombre de pouvoir : 3
Nombre d'excusés : 2
Convoqué le 30 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 04 avril, À 17H30, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame Nicole Auvray , Vice-Présidente.

Etaient présents :

Monsieur Joachim Moyse , Madame Nicole Auvray , Madame Murielle Renaux, Madame Catherine Olivier, Monsieur Francis Schilliger, Madame Florence Boucard, Monsieur Didier Burg, Madame Véronique Brard-Wulfranc, Monsieur Jean Pierre Mirey, Monsieur Jacques Dutheil, Monsieur Alain Goussault, Madame Danielle Boulais.

Etaient excusés avec pouvoir :

Madame Marie-Pierre Rodriguez donne pouvoir à Monsieur Francis Schilliger, Madame Laëtitia Le Behec donne pouvoir à Madame Catherine Olivier, Madame Annie Geslin donne pouvoir à Monsieur Alain Goussault.

Etaient excusés sans pouvoir :

Madame Karine Pégon, Madame Michèle Henry.



Vu :

- L'instruction budgétaire et comptable M22,

Considérant :

- Qu'en M22, les résultats doivent faire l'objet d'une affectation :
 - Soit lors du budget primitif si le compte de gestion et le compte administratif ont été adoptés préalablement,
 - Soit lors d'une décision modificative si le compte de gestion et le compte administratif ont été adoptés postérieurement.

Le Conseil d'administration décide :

- D'affecter les résultats comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Résultat antérieur exercice 2021	4 000.61
Résultat de l'exercice 2022	- 523.14
Résultat de clôture « 001 » (exercice 2022)	3 477.47
Solde des restes à réaliser (exercice 2022)	+ 4 862.06
Excédent de clôture	8 339.53
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Résultat antérieur exercice 2021	84 280.63
Résultat d'exercice 2022	- 33 152.38
Résultat de clôture à affecter « 002 » (exercice 2022)	51 128.25
AFFECTATION DU RESULTAT	
Report à nouveau créditeur en section d'investissement (001)	3 477.47
Report à nouveau créditeur en section de fonctionnement (002)	51 128.25
Réserve de compensation (compte 1068664)	

Le Président est chargé en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération.

Résultat du vote :

Par : 15 voix pour

Pour extrait conforme,
Le président du CCAS



Le secrétaire de séance

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 07/04/2023

Identifiant de télétransmission : 076-267600534-20230404-2023-04-04-19-DE

Publié ou notifié : **18 AVR. 2023**